

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	17/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/07/2026

OBJET :

Budget Supplémentaire 2026

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) :

Mme Jennifer WILD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nina AMAR CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et reports dont la présentation est en tous points identiques à celle du budget primitif.

En tant qu'acte d'ajustement, il constate, comme toute décision modificative, l'ouverture des crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

En tant que budget de reports, il a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif.

Lors du conseil municipal du 23 janvier 2026, le Budget Primitif 2026 de la ville de Gap a été voté, il convient aujourd'hui de procéder aux ajustements nécessaires et d'intégrer les résultats 2025 tel que présenté ci-dessous :

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	10 066 803,89
Charges de personnel	1 400 060,00
Atténuations de produits	149 963,00
Autres charges de gestion courante	590 268,05
Opérations d'ordre	103 000,00
Virement à la section d'investissement	11 178 213,57
TOTAL	23 488 308,51

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté 2025	22 575 402,93
Produits des services	262 274,03
Produits de gestion courante	125 976,55
Impôts et Taxes, fiscalité	175 173,00
Dotations, Subventions et Participations	349 482,00
TOTAL	23 488 308,51

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations incorporelles	45 683,21
Immobilisations corporelles	1 085 262,76
Travaux	8 230 154,92
Subventions d'équipement	2 020 099,99
Remboursement taxe d'aménagement	25 296,00
Opérations d'ordre	15 000,00
Opérations pour compte de tiers	972 408,76
Dépôts et cautionnements	1 800,00
Restes à réaliser	17 878 405,64
Résultat reporté 2025	5 758 362,94
TOTAL	36 032 474,22

<u>RECETTES</u>	
Subventions	27 083,31
Immobilisations financières	100 000,00
Virement de la section de fonctionnement	11 178 213,57
Affectation résultat	18 075 089,51
Opérations pour compte de tiers	972 408,76
Opérations d'ordre	118 000,00
Restes à réaliser	5 561 679,07
TOTAL	36 032 474,22

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	87 104,96
Autres charges de gestion courante	1 500,00
Charges de personnel	44 000,00

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Virement en section d'investissement	31 919,91
TOTAL	164 524,87

RECETTES	
Résultat reporté 2025	148 524,87
Produits spécifiques	16 000,00
TOTAL	164 524,87

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Immobilisations corporelles	24 519,91
Immobilisations en cours	7 400,00
Restes à réaliser	198 605,20
Résultat reporté 2025	276 639,02
TOTAL	507 164,13

RECETTES	
Affectation Résultat	458 003,61
Virement du fonctionnement	31 919,91
Restes à réaliser	17 240,61
TOTAL	507 164,13

BUDGET ANNEXE DU QUATTRO

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	69 206,44
Charges de personnel	45 000,00

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges spécifiques	112,00
TOTAL	115 318,44

RECETTES	
Résultat reporté 2025	115 318,44
TOTAL	115 318,44

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Immobilisations corporelles	53 624,91
Restes à réaliser	28 573,33
TOTAL	82 198,24

RECETTES	
Résultat reporté 2025	82 198,24
TOTAL	82 198,24

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	98 404,23
Virement à la section d'investissement	200 000,00
TOTAL	298 404,23

RECETTES	
-----------------	--

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Autres produits de gestion courante	32 824,64
Résultat reporté 2025	265 579,59
TOTAL	298 404,23

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations incorporelles	3 298,99
Immobilisations corporelles	11 617,00
Immobilisations en cours	440 850,00
Restes à réaliser	2 324 230,67
Opérations d'ordre	100 000,00
Résultat reporté 2025	3 034 177,48
TOTAL	5 914 174,14

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de fonctionnement	200 000,00
Affectation du résultat	507 232,56
Subventions	255 765,99
Restes à réaliser	4 851 175,59
Opérations d'ordre	100 000,00
TOTAL	5 914 174,14

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	547 459,62
Autres Charges de gestion courante	6 000,00
Charges spécifiques	5 000,00
Virement à la section d'investissement	31 000,00
TOTAL	589 459,62

<u>RECETTES</u>	
Autres produits de gestion courante	127 463,00

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérécoeurs citoyens accessible à partir du site www.telerecoeurs.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Résultat reporté 2025	461 996,62
TOTAL	589 459,62

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Opérations pour compte de tiers	31 000,00
Résultat reporté 2025	1 330 251,47
Restes à réaliser	1 976 647,95
TOTAL	3 337 899,42

RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	31 000,00
Affectation du résultat	1 806 899,42
Restes à réaliser	1 500 000,00
TOTAL	3 337 899,42

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE D'INFORMATION URBAINE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	688 768,97
Charges de personnel	10 458,00
Autres charges de gestion courante	19 000,00
Charges Spécifiques	1 800,00
Provisions	1 000,00
TOTAL	721 026,97

RECETTES	
Produits spécifiques	17 600,00
Résultat reporté 2025	703 426,97

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

TOTAL	721 026,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	150 799,26
Travaux	122 801,40
Remboursement d'emprunt	100 000,00
Opérations d'ordre	1 000,00
Restes à réaliser	1 270 890,00
TOTAL	1 645 490,66

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté 2025	1 644 490,66
Opérations d'ordre	1 000,00
TOTAL	1 645 490,66

Décision :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2313-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget réunie le 16 juin 2026, il est proposé :

Article unique : d'approuver le budget supplémentaire 2026 ci-annexé pour le budget général et les budgets annexes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 32
- CONTRE : 10

M. Elie CORDIER, Mme Charlotte KUENTZ, M. Jean-Pierre BRIARD, Mme Claudie BOYER, M. Jean-Jacques ROSTAN, Mme Sophie DELFINO, M. Axel BERRIAUX, Mme Savine JUNOT, Mme Mylène ARMANDO, Mme Aurélie ALLEMAND

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nina AMAR CAL

Transmis en Préfecture le :  01 JUL 2026
Affiché ou publié le :  01 JUL 2026